

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

S M I C A

Immeuble Le Sérial
10 rue du Faubourg Lo Barri
12000 RODEZ

Séance : 15 juin 2023

Numéro : 11

Objet : Modalité d'envoi des
cotisations du SMICA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-trois,
Le quinze juin,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 2 juin 2023, se sont réunis à la salle de réunion de l'Immeuble Sainte-Catherine, Place Sainte-Catherine, 12000 RODEZ, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27.

11 membres présents, 6 membres représentés, 10 membres absents.

Membres présents : Michel ARTUS, Roland AYGALLENQ, André BORIES, Jean-Louis CALVET, Florence CAYLA, Anne-Marie CONSTANS, Marielle FERAL, Colette FEYBESSE, Philippe GALTIER, Jean-Louis GRIMAL, Jean-Michel REYNES.

Membres représentés : Valérie ABADIE-ROQUES, Bernadette BELIERES-AZEMAR, Jean-Louis BESSIERE, Anne CALMELS, Jacques GARDE, Thierry SERIN

Membres absents : Sébastien DAVID, Gérard DESCOTTE, Pierre GRIMAL, Paul MARTY, Jean-Pierre MASBOU, Christine PRESNE, Yannick RECOULES, Anne-Claire SOLIER, Eric TRANNOIS, Jean-François VIDAL.

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que des nouvelles modalités d'envoi des cotisations pourraient être mises en place à compter de 2023.

En effet, pour la maintenance des postes et l'hébergement des données, cotisations pour lesquelles le tarif a été voté au mois, il semblerait plus simple d'envoyer un avis de sommes à payer à trimestre échu. Cela sera également de nature à minimiser les risques d'erreurs.

Monsieur le Président demande ainsi l'avis des membres afin de mettre en place ces nouvelles modalités d'envoi.

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical réuni ce jour :

AUTORISE son Président à mettre en place de nouvelles modalités d'envoi des cotisations.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président du S.M.I.C.A

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL